

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 23 MARS 2023
Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,
DELIBERATION N° 3

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

**CONVENTION RELATIVE AUX MODALITES DE
REVERSEMENT
D'UNE DOTATION FINANCIERE DE L'ARS DANS
LE CADRE
DU SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS
A DOMICILE (SPASAD)
DU BASSIN DE VIE NIORTAIS (BVN) ET HAUT
VAL DE SEVRES (HVS)**

Date de convocation : 17 mars 2023

Affichage du Compte
Rendu Sommaire : 29 mars 2023

PRESENTS : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme VOLLAND (arrivée en fin de séance après les votes des délibérations), Mme ZANATTA, Mme VACKER, Mme NADAL, Mme GIRARDIN, M. RIGONDAUD, M. Jean-Paul VILLEMUR (arrivé à 15 H 45), M. FERON, Mme AUMONIER, Mme BARATON (arrivée à 14 H 55), M. BAUDIN (arrivé à 14 H 45).

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU,
Mme VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme NADAL jusqu'à son arrivée en fin de
séance après les votes des délibérations,
Mme DI MEGLIO, qui a donné pouvoir à Mme ZANATTA,
M. VILLEMUR, qui a donné pouvoir à Mme GIRARDIN, jusqu'à son arrivée à 15 H 15.
M. GAY, qui a donné pouvoir à Mme BARATON,
M. CHALET, qui a donné pouvoir à M. RIGONDAUD.

ABSENTS :

Monsieur le Président expose,

Lors de la dernière notification de crédits de l'ARS pour l'année 2022, une erreur s'est glissée dans le calcul de la dotation du SSIAD de Niort.

En effet, par erreur, ont été attribuées au SSIAD du CCAS de Niort, 2 dotations destinées à la Fédération ADMR pour la coordination du Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD).

.../...

La présente convention a pour objet le reversement de ces crédits à l'ADMR.

Il est donc demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **APPROUVER** la convention relative aux modalités de reversement d'une dotation financière de l'ARS dans le cadre du SPASAD.
- **AUTORISER** le Président ou le Vice-Président du CCAS à la signer.

Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.

Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusés :	2

Pour extrait conforme
NIORT, le 29 mars 2023

Pour le Président du C.C.A.S.
Jérôme BALOGE
Et par délégation,
Le Vice-Président

Nicolas VIDEAU